

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE STATUTAIRE DES DÉLÉGUÉS

du samedi 23 juin 2018 à Lausanne

Présents : *Les clubs de la Chaux-de-Fonds, Crans-Montana, Delémont, Fribourg, Genève, la Gruyère, Lausanne et Malley, Le Locle, Martigny, Meyrin, Monthey, Morges, Moutier, Neuchâtel, Sion, Trois-Chêne, Vallorbe, Verbier, Villars et Yverdon. Mme Liliane BREDE, membre d'honneur*
Les membres du Comité et de la Commission technique :
Mmes V. BLANC, BURNAND BOHREN, DUBUIS PILLOUD, GALLANDAT, MARTINEZ, MILES, MM. CESARI et BLANC

Excusés : *Mme Maguy Bertholet, membre d'honneur de l'ARP, Mme DIEMAND, membre d'honneur de l'ARP, Mmes Donatella Leonelli et Christine Blanc, membre du comité et les Clubs de Champéry et Saint-Imier*

Absent : *Clubs d'Ajoie, de Marly, Val-de-Travers et Villars*

La séance est ouverte à 14h10 par Mme Martinez, présidente

La présidente remercie les membres de l'ARP d'être nombreux à cette assemblée. Elle salue la présence de Mme Brède, membre d'honneur.

Sur 28 clubs que compte notre association, 22 sont présents

1. Ratification du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 juin 2017, est adopté.

2. Rapport de la présidente

Voici bientôt 15 ans que j'ai l'immense plaisir à chaque AG de relater les principales activités organisées par l'ARP durant la saison écoulée. Je parle bien de plaisir car notre comité, ou dirais-je plutôt ma 2^{ème} famille, se remet sans cesse à la tâche chaque saison pour permettre à tous les passionnés de patinage des quatre coins de la Romandie, jeunes et moins jeunes de pratiquer leur sport favori, dans le but d'atteindre leurs objectifs.

Les activités de l'ARP sont ponctuées chaque année par l'organisation des trois compétitions romandes, les rencontres du cadre romand, la formation des juges et des fonctionnaires ainsi que le soutien aux comités des clubs.

Bien que ces activités et le rythme de réalisation de ces dernières restent identiques à chaque saison, le comité de l'ARP, animé par la volonté de faire évoluer le sport qu'il chérit tant, met un point d'honneur à innover dans la manière de les évaluer et de la mise en pratique des exigences élevées du patinage. Fort des expériences engrangées notamment dans les compétitions internationales, les membres du comité ARP se veulent toujours innovateurs afin de permettre à nos patineurs d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés et de trouver la satisfaction que méritent leurs efforts. Ainsi, nous sommes fiers de constater que chaque saison les patineurs romands remportent des médailles aussi bien au niveau suisse qu'au niveau international. Afin de ne pas être redondant, je laisse mes collègues de la commission technique vous commentez les résultats.

Un grand investissement est fait au niveau de l'accompagnement des jeunes patineurs romands les plus prometteurs et cet investissement démontre que la cohésion des patineurs, bien qu'ils soient en concurrence donne une émulation positive auprès des jeunes. Comme la pratique du sport n'est pas uniquement associée au travail, le comité de l'ARP a saisi la belle occasion de se rendre aux championnats du monde de patinage artistique qui se déroulait à Milan. Durant deux jours, 20 patineurs, 19 filles et 1 garçon ont eu des étoiles dans les yeux en voyant évoluer les meilleurs patineurs du monde à quelques mètres d'eux et en pouvant même les

approcher pour décrocher un autographe. J'ai eu la chance de pouvoir les accompagner et les mots qu'ils m'ont rapportés m'ont permis de mesurer la valeur ajoutée qu'a pu leur apporter une telle expérience. Non seulement ils ont pu voir des prouesses sur la glace devant lesquelles ils ont été émerveillés mais ils ont également eu le cœur brisé par l'une ou l'autre idole qui n'a pas réussi à fournir la prestation que l'on attendait d'elle, un peu comme nos jeunes patineurs parfois.

Je ne peux ainsi qu'encourager les patineurs à continuer de nous gratifier de programmes truffés de figures toujours plus complexes et spectaculaires, à inciter les juges et les fonctionnaires de démontrer des compétences sans cesse accrues par l'acquisition d'expérience et inviter tous les acteurs du patinage romand à garder et transmettre leur passion, leur enthousiasme aux jeunes passionnés par le patinage.

3. Rapport de la commission technique

- 28 clubs
- 17 compétitions homologuées pour passer des tests romands
- 516 patineurs ont participé en Romandie à au moins une compétition (484 filles et 32 garçons)
- 260 tests réussis -> 260 médailles et diplômes.

Au niveau suisse, nos patineurs ont eu les médailles suivantes :

OR :

Minis : Elodie Cosentino

Espoirs : Aurélian Chervet

Senior B : James Grillon

Juniors : Maïa Mazzara et Noah Bodenstein

Elite : Stéphane Walker et en couple Chtechetinina/Akulov

ARGENT :

Espoirs : Jaysen Lambercy

Cadets U14 : Jaëlle Chervet

Cadets U15 – Alexia Cosentino

Elite : Yoonmi Lehmann et Nicola Todeschini

BRONZE :

Espoirs : Maëlle Ledermann

Cadets U14 : Sabella Gowrié

Cadets U15 : Michael Giger

Seniors B : Lara Anderegg

Juniors : Anaïs Corducci et David Gouveia

Les mérites romands 2017-2018 sont :

- Minis : Elodie Cosentino
- Espoirs : Maelle Ledermann / Aurélian Chervet /jaysen Lambercy
- Cadets U14 : Jaëlle Chervet /Sabella Gowrié
- Cadets U15 : Alexia Cosentino
- Cadets U16 : Michael Giger
- Seniors B : Virgilia Henchoz / Lara Anderegg / James Grillon
- Juniors : Maia Mazzara /Anaïs Coraducci /Noah Bodenstein /David Gouveia
- Elite : Yoonmi Lehmann

Les patineurs ayant été en compétitions internationales sont :

Yoonmi (5 compétitions) – Stéphane Walker (8 compétitions) – Nicola Todeschini (4 compétitions)

Les compétitions internationales pour tous :

- Compétitions INTER-CLUBS internationales
- Pour rappel, seules les compétitions inter-clubs internationales ne figurant pas sur le calendrier ISU peuvent faire l'objet d'une participation des athlètes suisses non membres des équipes nationales, sur inscription de leur club, et après autorisation de la fédération.

- Il est de la responsabilité de l'athlète et de son coach ainsi que des clubs qui effectuent les inscriptions de veiller à respecter ces directives. En cas de non-respect, la fédération se réserve le droit d'appliquer des sanctions, conformément aux règlements ISU

Réflexion à propos des licences :

- **Pour rappel, les licences ARP doivent être présentées à toutes les compétitions organisées par l'ARP afin que l'on puisse inscrire le résultat.**
- Lors des autres compétitions organisées par un club romand,, Mme Miles effectué un contrôle en amont pour être certaine que chaque enfant avait une licence validée et surtout patinait dans la bonne catégorie.
- **Important : il faut que la liste des membres compétitions soit à jour pour la saison avant la Coupe de Lausanne-Capitale Olympique**

Nouvelles procédures pour les licences ARP

- Les licences à renouveler doivent être renouvelées pour le 31 août au prix de 30.- (pas de bulletin officiel, passer ce délai on demandera 40.-)
- Une information va être envoyée aux clubs dans ce sens à transmettre aux intéressés.
- Pour les patineurs sans licence, le prix total reste de 50.- avec la carte.
- TOUT LE MONDE POURRA SAVOIR SI UNE LICENCE EST RENOUVELEE OU NON SUR LE SITE DE L'ARP (NUMERO DE LA LICENCE AVEC LA COULEUR VERTE)

Remarques à propos des compétitions :

- Presque tous les clubs organisateurs suivent à la lettre les lignes directrices de l'ARP. Pour rappel, les annonces de compétition doivent être contrôlées par l'ARP avant d'être envoyées aux clubs.
- Attention à la procédure de convocation des juges pour les compétitions ARP : doodle ou non ?
- Saison prochaine : 2 doodles : 1 pour les swiss cup et 1 pour les compétitions régionales
- Comme pour les Swiss cup, un tableau avec un responsable des différentes compétitions de suisse romande serait utile pour faciliter les communications (l'ARP se charge de l'élaborer)
- Attention pour être sur la liste officielle des fonctionnaires, il faut s'être inscrit à SIS pour un cours de formation, il ne suffit pas de venir suivre le cours le jour J. **Tout juge, TC et TS doit suivre un cours par année pour pouvoir officier. (2.3.4.1 règlement USP)**
- Pour TS, TC **délai le 18 juillet** pour le cours du 1^{er} septembre à Ittigen
- Pour juge 1^{ère} classe et national **délai 18 juillet** pour le cours du 15 septembre à Ittigen
- Pour juge 2^{ème} classe **délai le 10 septembre** pour le cours du 13 octobre à Yverdon

Matériel de jugement et personnel :

2 systèmes

- Un nouveau avec des écrans tactiles et des feuilles obscurcissantes.
- Un « fatigué » avec des souris
- Attention les juges sont souvent beaucoup trop proches les uns des autres, il faut un minimum de 10 m de table + une table pour le calculateur avec l'imprimante.
- **Proposition pour l'année prochaine : acheter un nouveau système**
- **Proposition pour l'année prochaine : recruter de nouveaux calculateurs pour les vendredis**

Le cours de formation aura lieu à Neuchâtel le 19 août 2018. Le cours de juges 2^{ème} classe aura lieu également le 19 août à Neuchâtel

La Conférence des présidents et la remise des mérites romands aura lieu à Yverdon le 21 octobre 2018

Les remerciements de Mme Miles vont aux clubs suivants :

Pour le Trophée romand, au club des Trois-Chêne

Pour les Championnats romands au club de Sion

Pour la Coupe de libre des clubs au club de Champéry. La Coupe de libre des clubs a été remportées par le club de Lausanne, devant le club de Meyrin et le club de Fribourg

Nos patineurs du cadre ont pu assister à quelques catégories aux championnats d'Europe à Milan, ce voyage étant organisé par l'ARP et les responsables du cadre romand.

Lors de la saison 2017-2018, 81 patineurs ont participé aux différents CS sur les 101 qui se sont présentés aux 12 swisscups.

Nous pouvons voir si les licences suisses sont payées sur le site de l'USP.

Le président de Moutier demande si on a le droit de publier les données des patineurs sur le site ARP
Si pas de photo ni d'adresse, on a le droit de mettre sur le site selon la présidente de Meyrin. Question à voir.

Rapport cadre romand de la relève USP et ARP 2017-2018

32 patineurs des catégories minis, espoirs, cadets U 14 et cadets U 15 composaient le cadre romand de la saison 2017-2018. 17 sportifs disposaient d'une talent card régionale, carte obtenue à la suite de leur participation au test PISTE et aux résultats obtenus sur la glace pendant la saison 2016-2017. Sont venus s'ajouter 15 jeunes patineurs des catégories minis et espoirs, patineurs en possession au 25 juin 2017 du test nécessaire pour participer aux CS 2018. Seules 6 patineuses potentielles n'ont pas souhaité appartenir au cadre romand.

Le cadre s'est retrouvé à 5 reprises, soit :

Le 20 août à Sion, patinage avec Marta Bravin de Milan, préparation mentale avec Elodie von Rotz, assouplissement avec Line Broccard et préparation physique avec Florian Tinguely

Le 10 septembre à Lausanne pour la présentation d'un programme lors de la Coupe de Lausanne, capitale olympique avec vidéo, commentaires de juges, TS et TC. Les professeurs étaient invités à participer aux entrevues individuelles.

Les 7/8 octobre à Villars pour un weekend chargé avec notamment la possibilité d'utiliser les ordinateurs (installés par Raymond Blanc) pour fonctionner comme juge, TC, TS, data et video operator. Les patineurs enthousiastes ont été coachés par Christine et Raymond Blanc, Denise Gallandat, Christiane Miles, Danièle Dubuis Pilloud et Myriam Loriol.

Le 17 février à Champéry, rencontre avec priorité aux examens du test PISTE sous la direction de Chris Muri, responsable USP et Laurent Alvarez, chef du sport de performance. Les patineurs ont également eu l'occasion de présenter de petites chorégraphies de patinage synchronisé sous la houlette de 4 membres du groupe de synchro de Lausanne.

Les 23/24 mars à Milan, weekend festif aux Championnats du Monde pour assister aux programmes libres des dames et des messieurs. Encadrés par Mmes Martinez, Miles et Dubuis Pilloud, 19 patineurs ont passé un magnifique moment. Un immense merci à Christiane Miles qui s'est occupé des différentes réservations et de l'intendance de ce déplacement en Italie.

Les résultats officiels des tests PISTE régionaux sont parvenus aux patineurs en avril et ont permis à 18 patineurs romands d'obtenir une talent card régionale. De toute la Suisse, 90 patineurs remplissaient les conditions pour essayer d'obtenir une des 60 cartes de Swiss Olympic. 13 patineurs romands n'ont pas obtenu la précieuse carte.

Pour la prochaine saison 2018-2019, à côté des 18 patineurs membres de la relève USP, ce sont 22 patineurs minis et espoirs qui ont été invités à participer au cadre de la relève ARP.

12 anciens membres romands des cadres régionaux appartiennent aux différents cadres nationaux seniors et juniors 2018-2019 et détiennent une talent carte régionale, nationale ou Elite.

4. Tests et licences

Ce point a été traité lors du rapport de la présidente technique.

5. Comptes de l'exercice 2017-2018

L'exercice se termine par un bénéfice de Fr. 2'251.69. Le capital est reporté à Fr. 85'498.09.

Comptes charges : Pour le mérite romand, le comité a décidé de récompenser les médaillés romands aux championnats suisses. Cela porte le montant du mérite romand à Fr. 5'200.00, montant légèrement supérieur à l'année précédente. Les comptes du cadre romands sont équilibrés, l'ARP ayant participé au cadre pour un montant de 7'549.24. Ce montant supérieur aux autres années se justifie par le déplacement de nos patineurs du cadre romand aux championnats du monde à Milan. Nous avons amorti le système de jugement pour un montant de Fr. 6'000.00. Le cours de formation du mois d'août est déficitaire pour un montant de Fr. 1664.60. Les autres comptes de charges sont sensiblement identiques à la saison précédente.

Dans les comptes produits, les tests ARP ont rapporté Fr. 7'483.65. Ce montant moins élevé que l'année précédente se justifie par l'achat d'un plus important nombre de médailles. Pour le renouvellement des licences, nous avons un montant de Fr. 16'760.00. Les trois compétitions romandes sont déficitaires, soit Fr. 1'672.10 pour la Coupe de Libre, Fr. 3'921.60 pour les Championnats romands et Fr. 3'476.67 pour le Trophée romand. La location du matériel de jugement se monte à Fr. 12'300.00, montant pratiquement identique à l'an dernier. Les autres comptes de produits sont proches de ceux de l'exercice précédent.

6. Rapport des vérificateurs de comptes : M. Weber CP Lausanne et Malley

En vertu du mandat qui lui a été confié, le Club des Patineurs de Lausanne et Malley, représenté par son président, a procédé le 21 juin 2018, à la vérification des comptes de l'Association Romande de Patinage Artistique pour la saison 2017-2018.

Cette vérification a porté sur diverses écritures, soit pièces bancaires, CCP, ainsi qu'au pointage des pièces comptables en rapport avec les différentes rubriques du compte « Pertes et Profits » de l'exercice. La vérification a été opérée par sondage.

Il y a une totale cohérence entre la pièce comptable du CCP et le bouclage des comptes « Pertes et Profits », soit une somme de CHF 103'677.53. Il n'y a eu aucun mouvement sur le compte BCV, si ce n'est un retrait de CHF 0.15.

Cette année, l'exercice présente un bénéfice 2'251.69. Ce résultat est expliqué par une gestion saine de l'Association. Ce bénéfice sera versé dans l'une des rubriques « Réserves » dont le total, au 30 avril 2018, est de CHF 81'162.85.

L'ancien système de jugement informatisé a été totalement amorti durant l'exercice précédent. Pour cette année, une somme de CHF 6'000.00 est inscrite dans les comptes de charges pour l'amortissement du nouveau système de jugement informatisé.

La Coupe de libre, le Championnats Romand et le Trophée Romand, comme chaque année génère un déficit mentionné sous la rubrique des produits du compte d'exploitation en une différence négative. Le détail financier des compétitions présenté en annexe indique des produits et des charges réels de ces compétitions.

Une somme de CHF 3'000.00 de l'exercice comptable précédent (2016-2017) est toujours inscrite sous la rubrique « Débiteur système de jugement ». Il est fortement conseillé de régler rapidement ce cas.

Enfin il est à relever une augmentation notable des charges du Cadre romand, passant de CHF 23'629.00 à CHF 34'889.00. Cette augmentation de charges se justifie par les dépenses occasionnées lors du déplacement du Cadre Romand à Milan lors des Championnats du Monde de patinage artistique.

Il y a lieu de relever la clarté, le soin et la précision dont fait preuve la trésorière dans la tenue des comptes, ainsi que l'exactitude avec laquelle elle a répondu aux interrogations.

En conséquence, le Club des Patineurs de Lausanne et Malley recommande à l'Assemblée Générale de bien vouloir approuver les comptes de l'exercice 2017-2018, tels que présentés et de bien vouloir donner décharge à la trésorière.

CPLM – Club des Patineurs de Lausanne et Malley – Nicolas Weber, Président.

7. Approbation des rapports

M. Evequoz propose que le capital soit fixé à Fr. 50'000.00 et que le bénéfice soit mis dans le fond de réserve. Cette proposition est adoptée à la majorité des membres.

Les rapports, le budget et les comptes sont acceptés à l'unanimité.

8. Fixation de la cotisation

La cotisation reste fixée à Fr. 200.00 par club. Le prix de la licence reste également identique, à payer pour le 31 août ou rappel de 10.00 dès 1^{er} septembre 2018.

9. Élection de la Présidente, des membres du comité et de la commission technique

Election de la présidente :

Personne ne se proposant pour le poste de Président/e, Mme Lorena Martinez est réélue avec force applaudissements. Mme Martinez remercie de la confiance témoignée pour les deux ans à venir.

Election des membres du comité et de la commission technique :

Les personnes en poste sont d'accord de continuer un mandat de deux ans et sont toutes réélues par l'assemblée. Le comité et la commission technique sont élus avec applaudissement.

Le comité et la commission technique se présentent comme suit :

Le Comité :

Mme Lorena Martinez, présidente

M. Raymond Blanc, vice président et responsable matériel informatique

Mme Claire Burnand Bohren, trésorière

Mme Danièle Dubuis Pilloud, secrétaire

La Commission technique :

Mme Christiane Miles, présidente technique

Mme Donatella Leonelli,

M. Marc Cesari

Mme Christine Blanc

Mme Valérie Blanc

Mme Denise Gallandat

10. Elections des vérificateurs de compte.

Le club de Lausanne est vérificateur pour les deux prochaines années. Suppléant : Club de Genève

11. Admissions, démissions et exclusion de membres

Aucun club n'a demandé son admission ou sa démission et aucun club n'a été exclu. Donc l'ARP compte 28 clubs affiliés.

12. Présentation des nouveautés de la saison 2018-2019

Il existe en France un book avec tous les règlements. Nous souhaitons faire la même chose à l'ARP et ce document sera finalisé ultérieurement. La durée des programmes des garçons sera identique à celui des filles.

13. Programme des compétitions romandes 2018-2019

- Trophée romand (Swiss Cup) à Yverdon les 12 au 14 octobre 2018
- Championnats romands (Swiss Cup) au Trois-Chêne les 26 au 28 octobre 2018
- Coupe de Libre des clubs à Lausanne les 2 et 3 mars 2019
- Les documents techniques seront envoyés après le 15 juillet

14. Propositions individuelles et divers.

Aucune proposition individuelle n'a été adressée à la Présidente.

Le club de Biemme souhaite un peu plus de souplesse dans le choix des éléments. Il demande également s'il est possible de « sauter » les tests lorsqu'un patineur est en possession d'un test SIS plus élevé.

Une discussion s'ensuit concernant les centres des performances : Les clubs et l'ARP souhaitent que les critères puissent être publiés en allemand et en français, afin de savoir quels critères et quels éléments ont permis de prendre les décisions. Cette demande a été faite à SIS et pour l'instant pas de réponse.

La prochaine Assemblée générale aura lieu le 22 juin 2019

La séance est levée à 16h30.

Un apéritif est offert aux représentants des clubs romands ainsi qu'aux patineurs et leur famille venus pour recevoir le mérite romand.

Association romande de patinage/ cbb/ddp